neté (lorsqu'il sera pleinement opérationnel) coordonnent conjointement la préparation de documents d'éducation et de sensibilisation sur le sida dans des langues autres que l'anglais et le français à l'intention des communautés ethnoculturelles.

Le Comité faisait observer, dans sa recommandation n' 3, que le Comité consultatif fédéral-provincial-territorial sur le sida ne s'est pas réuni depuis plus d'un an. Ce Comité, comme mécanisme de consultation entre les deux ordres de gouvernement sur la question du sida, pourrait avoir un rôle à jouer dans le domaine de l'éducation et de la prévention. Selon le rapport de 1988 du Centre fédéral sur le SIDA, le Comité consultatif fédéral-provincial-territorial avait "amorcé des discussions pour décider de l'orientation et des priorités que l'administration fédérale et les provinces retiendront pour leurs activités dans le contexte de la stratégie nationale d'éducation sur le SIDA". À la séance du 10 avril 1990, le D' Evelyne Wallace, membre du Comité consultatif fédéral-provincial-territorial, a dit croire que le sous-comité créé en vue d'élaborer la stratégie nationale d'éducation sur le SIDA ne s'était jamais réuni.

Cette information préoccupe le Comité et nous répétons ce que nous avons dit précédemment, à savoir que le Comité consultatif fédéral-provincial-territorial a un rôle potentiellement important à jouer dans la lutte contre le sida. Nous croyons qu'une stratégie fédérale-provinciale d'éducation sur le sida bien coordonnée doit être partie intégrante de la stratégie nationale.

RECOMMANDATION 20:

Le Comité recommande que la stratégie nationale comporte une stratégie fédérale-provinciale en matière d'éducation sur le sida qui soit complète et coordonnée. Il recommande en outre que le Comité consultatif fédéral-provincial-territorial soit reconstitué et chargé de ressusciter le sous-comité qui devait entreprendre d'élaborer la Stratégie nationale d'éducation sur le sida et contribuer à l'adoption d'une approche coordonnée de cet élément essentiel d'une stratégie nationale.

Souvent lors des audiences publiques, les témoins ont dit au Comité que les organismes professionnels et communautaires sont les mieux placés pour distribuer des documents d'éducation pertinents aux populations cibles. Les campagnes nationales dans les médias ont un rôle important à